

## Le puits Arthur en feu à Magny Danigon

Les pompiers ont dû lutter plus de cinq heures pour circonscrire, dans l'ancienne mine, un gigantesque brasier dont les causes sont encore inconnues.

Ce sont des flammes hautes de plus d'une vingtaine de mètres qui ont alerté les villageois habitant à proximité de l'ancien puits dans la nuit de dimanche à lundi. Peu après 23 heures les sapeurs pompiers de Lure, rapidement rejoints par ceux de Champagny et Vesoul sont arrivés sur le site de l'ancien Puits Arthur. Le feu ravageait alors l'ensemble du bâtiment principal et laissait échapper une épaisse fumée noire visible de très loin. Le bâtiment atteint par les flammes était une immense salle couverte, demeurée en l'état depuis la fermeture des mines de Ronchamp en 1958, et appartenant à M. Vialis.

Une vingtaine de pompiers dirigés, par le capitaine Couroux, du CSP de Lure, ont été mobilisés pour la circonstance et les soldats du feu ont dû sortir la grande échelle et lutter à l'aide de trois grandes lances, plus trois petites. Vers une heure, le feu était maîtrisé, mais son extinction s'est opérée aux alentours de cinq heures lundi matin. Cependant, hier en fin d'après-midi, les pompiers de Lure revenaient sur les lieux avec un camion citerne, afin de prévenir toute reprise de l'incendie. **Vingt tonnes de cartons pliés, dix tonnes de matière plastique, vingt tonnes d'intercalaires et trente tonnes de pièces rebutées en plastique, entreposées dans les bâtiments de l'ancien puits ont alimenté le feu.**

Le site où s'est produit le sinistre étant isolé, l'approvisionnement en eau a pu se faire sur la commune de Ronchamp. Selon les pompiers, le feu a pu couvrir quelques heures avant qu'ils ne soient prévenus, le feu étant caché au début par les arbres qui entourent l'ancien puits. L'incendie a été attaqué sur trois fronts. Le service d'ordre a été assuré par les brigades de gendarmerie de Lure, Ronchamp et Champagny ainsi que la brigade de recherche, sous la direction du major Jean-Jacques Vautrety, également chargé de l'enquête.

Ce n'est pas la première fois que l'ancien puits prend feu. Il y a près de dix ans, **la salle de l'ancienne machine d'extraction avait été détruite dans les mêmes conditions.** C'est aussi le cas du bâtiment qui servait d'acheminement et de fabrication du charbon de bois il y a six ans. L'enquête ne fait que commencer, mais l'association pour la protection de l'environnement de Magny-Danigon a déposé une plainte auprès de la gendarmerie de Ronchamp pour pollution et émanation de fumées toxiques.

Rappelons que l'ancien puits Arthur est l'endroit où la société Ecospace désirait entreposer des sables de fonderie, mais ce projet a été suspendu, la DRIRE désirant un complément d'enquête. Un site que l'association pour l'environnement désirerait également voir classé au titre du patrimoine archéologique minier. Une perspective que ce sinistre spectaculaire semble mettre hors de portée... (ER-30/08/1994-Y. Rantic)

